



### 3 / BACCALAUREAT ou DISPENSE (suite) (1)

Vous êtes titulaire d'un **baccalauréat français avant 2023**, précisez :

La Série : |\_|\_|\_|\_| Spécialité : ..... Mention : |\_|\_| Année d'obtention : |\_|\_|\_|\_|  
(précisez la spécialité pour les baccalauréats professionnels)

Nom de l'établissement : ..... Département : (1) |\_|\_|\_|\_|

Vous êtes titulaire d'un **baccalauréat étranger**, précisez :

Année d'obtention : |\_|\_|\_|\_| Pays : |\_|\_|\_|\_| **CODE 0031**

Dispense, validation d'études ou d'acquis, autres titres (ex: DAEU)

Indiquez le titre qui vous a permis d'accéder à l'Université (hors baccalauréat français ou étranger)

|\_|\_|\_|\_| (1) |\_|\_|\_|\_| Année d'obtention |\_|\_|\_|\_| Département / Pays : (1) |\_|\_|\_|\_|

### 4 / ADRESSES pour 2023 - 2024

#### A / ADRESSE FIXE (de vos parents)

N° ..... Rue : .....

Code postal: |\_|\_|\_|\_|\_| Ville: ..... Pays : .....

Tél. : /...../...../...../...../...../ Portable (obligatoire) : /...../...../...../...../...../ Acheminement étranger : .....

#### Type d'hébergement:

1. Résidence universitaire  2. Foyer agréé  3. Logement HLM-CROUS  4. Domicile parental  
 5. Logement personnel (hors chambre étudiant)  6. Chambre étudiant  7. Autre

#### B / ADRESSE DE L'ANNEE EN COURS (dans le cas où celle-ci est différente de l'adresse indiquée ci-dessus) :

N° ..... Rue : .....

Code postal: |\_|\_|\_|\_|\_| Ville: ..... Pays : .....

Tél. : /...../...../...../...../...../ Portable (obligatoire) : /...../...../...../...../...../ Acheminement étranger : .....

**MAIL PERSONNEL OBLIGATOIRE :** .....

### 5 / REGIME et STATUT

#### Régime d'inscription

1. Formation Initiale (*régime traditionnel étudiant*)  
 2. Formation Continue (*reprise d'études financée*)  
 3. Formation Permanente (*reprise d'études non financée*)  
 4. Formation par Apprentissage  
 5. Formation par Contrat de Professionnalisation

#### Statut

01. Etudiant  
 02. Auditeur libre  
 03. Stagiaire formation continue  
 04. Etudiant à distance

### 6/ PROFESSION et CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (Merci de vous reporter à la fiche annexe Tableau n°7)

■ ETES-VOUS SALARIE(E) ? :  NON  OUI, → Catégorie socioprofessionnelle : ..... (1) |\_|\_|\_|

- A. Inactivité  E. Emploi supérieur à 6 mois  H. Etudiant rémunéré au titre de ses études  
 B. Dispositif de conversion  F. Aide-Educateur  
 C. Emploi inférieur ou égal à 1 mois  G. Autre emploi jeune  
 D. Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois

■ VOTRE ACTIVITE COUVRE-T-ELLE VOTRE ANNEE UNIVERSITAIRE (du 01/09/2023 au 31/08/2024) ?  OUI  NON

Quotité (Nombre d'heures) ►  1. Temps complet  2. Temps travaillé : > ou = à 12,5h/semaine ou 150h/trimestre  
 3. Temps travaillé : - de 12,5 h/semaine ou - de 150 h/trimestre

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille : ..... (1) |\_|\_|\_| Exerce seul(e) l'autorité parentale  NON  OUI

Catégorie socioprofessionnelle de l'autre parent : ..... (1) |\_|\_|\_| Exerce seul(e) l'autorité parentale  NON  OUI

### 7/ CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET CAMPUS (CVEC)

N° de l'attestation de paiement auprès du CROUS de la CVEC     -       -

**8 / SPORTIF DE HAUT NIVEAU (Joindre obligatoirement un justificatif du Ministère de la Jeunesse et des Sports)**

Avez-vous la carte de sportif de haut niveau ?  OUI  NON SPORT : .....

Niveau :  1 – Elite – Senior – Jeune  2 – Espoir  3 – Liste C Universitaire

**9/ ECHANGES INTERNATIONAUX (hors 1<sup>ère</sup> année)**

Vous inscrivez-vous dans le cadre d'échanges internationaux ?  OUI  NON Si OUI, lesquels ?

1 - Erasmus  8 - ISEP  9 - CREPUQ  C - Erasmus mundus  7 - Autres programmes bilatéraux

Sens de l'échange :

- Accueil à l'U.P.J.V. Etablissement et pays d'origine : .....
- Départ à l'étranger Etablissement et pays d'accueil : .....

**10/ DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE (bachelier 2023 : ne pas remplir) (1)**

NOM de l'établissement : ..... Département /Pays : |\_|\_|\_|

Type établissement\* |\_|\_| Année : |\_|\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

\*(Merci de vous reporter à la fiche annexe Tableau n°4)

**11 /SITUATION ANNEE PRECEDENTE (bachelier 2023 : ne pas remplir) (1)**

NOM de l'établissement : ..... Département/Pays |\_|\_|\_|

Code d'établissement\* |\_|

\*(Merci de vous reporter à la fiche annexe Tableau n°2)

**12 / DERNIER DIPLOME OBTENU (bachelier 2023 : ne pas remplir) (1)**

NOM de l'établissement : ..... Département/Pays |\_|\_|\_|

Type de diplôme\* |\_|\_|\_| Intitulé: ..... Année d'obtention : |\_|\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

\*(Merci de vous reporter à la fiche annexe Tableau n°3)

**13 / ETES-VOUS INSCRIT(E) DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT POUR CETTE ANNEE ?  NON  OUI Si oui, précisez :**

CPGE Type d'établissement : 02

Henri Martin (02)  Marie Curie (60)  Louise Thuillier (80)  Pierre de la Ramée (02)

Madeleine Michelis (80)  Jean Calvin (60)  Le Paraclet (80)

Autre Type d'établissement\* |\_|\_|\_| \*(Merci de vous reporter à la fiche annexe Tableau n°4)

NOM de l'établissement : ..... Département : (1) |\_|\_|\_|

**14 / INSCRIPTION PRINCIPALE à l'Université de Picardie Jules Verne pour 2023-2024 (1)**

<input type="checkbox"/> Diplôme préparé** :	<input type="checkbox"/> Licence	<input type="checkbox"/> Licence Professionnelle	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> BUT	<input type="checkbox"/> Doctorat	<input type="checkbox"/> Autre
	<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année		<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année	<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année		
	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année		<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année		
	<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année			<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année		

Domaine :  Arts, Lettres, Langues  Droit, Economie, Gestion

Sciences Humaines et Sociales  Sciences, Technologies, Santé

Mention : \_\_\_\_\_

Parcours-type : \_\_\_\_\_

\*\* FOAD : Si le diplôme est préparé à distance (formation complète), veuillez indiquer si la formation est suivie  3. depuis la France  4. depuis l'étranger

**Cadre réservé à l'administration**

Code étape	VISA de l'UFR ou INSTITUT	Date de remise du dossier à l'étudiant
_ _ _ _  /  _ _ _	Visa obligatoire	Date obligatoire
Etudiant(e) AJAC		
_ _ _ _  /  _ _ _		

(1) Voir notice d'instructions



# NOTICE D'INSTRUCTIONS EN VUE DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

## A L'UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

Année universitaire 2023/2024

### **IMPORTANT**

Vous devez **remplir** avec le plus grand soin, sans rature ni surcharge, le **dossier d'inscription** ci-joint et **fournir l'ensemble des pièces justificatives** qui vous sont **demandées**. La référence des informations indiquées ci-dessous correspond aux rubriques de votre dossier d'inscription.

### **Page 1**

#### **BACHELIER 2023 :**

- ♦ **Ne remplissez pas les rubriques du dossier d'inscription : 2, 10, 11 et 12.**

#### **Rubriques**



<b>1</b>	<b>ETAT CIVIL</b>
----------	-------------------

Le NOM patronymique est le nom attribué à la naissance	NOM d'usage (marital) : pour les étudiant(e)s marié(e)s
--	---

<b>IDENTIFICATION NATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (I.N.E.S.) OU IDENTIFIANT NATIONAL ETUDIANT (I.N.E.)</b> <b>ATTENTION : Si vous ne renseignez pas votre N.N.E. votre inscription ne sera pas enregistrée</b>
---

**L'Identifiant National Etudiant (I.N.E.) ou Identification Nationale dans l'Enseignement Supérieur (I.N.E.S.) est obligatoire <sup>(1)</sup>**

Ce numéro (11 caractères) vous est attribué lors de votre inscription en lycée ou établissement supérieur depuis 1995. Il est unique et vous suivra pendant toutes vos études universitaires en France.

**Pour les bacheliers, ce numéro figure sur votre relevé de notes du baccalauréat sous l'appellation I.N.E.S.**

Pour les étudiants qui se réinscrivent, il figure sur votre carte d'étudiant de l'UPJV « N° I.N.E. ».

(1) à l'exception :

- des bacheliers titulaires d'un bac agricole,
- inscrits en institut catholique depuis 2000-2001 ou en école d'ingénieurs depuis 2001-2002
- les étudiants étrangers qui ne se sont jamais inscrits dans un établissement français.

<b>Département ou pays de naissance</b> Pour la France métropolitaine : inscrire le N° du département précédé d'un zéro => Annexe <b>Tableau n° 1</b> Pour les DOM, TOM => Annexe <b>Tableau n° 1</b>  Pays étranger : se reporter à l'annexe <b>Tableau n° 5</b>	<b>Situation militaire</b> La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 « portant réforme du Service National » fait obligation aux jeunes Françaises et Français de se faire recenser et de participer à une Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.), ex J.A.P.D. Cette loi stipule qu'avant l'âge de 25 ans les intéressé(e)s ne sont autorisé(e)s à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique que s'ils sont en règle au regard de la loi.
---	---

<b>3</b>	<b>BACCALAUREAT ou DISPENSE</b>
----------	---------------------------------

<b>Baccalauréat</b> <u>Série</u> : se reporter à l'annexe <b>tableau n°6</b>  <u>Mention</u> : <b>AB</b> pour Assez Bien <b>B</b> pour Bien <b>TB</b> pour Très Bien  <u>Département d'obtention</u> : inscrire le N° de département précédé d'un zéro ou le code du pays (annexe <b>Tableau n° 1</b> ) <u>Nom de l'établissement</u> : <b>à renseigner obligatoirement</b> . Il s'agit du lycée où vous étiez inscrit(e) en classe de terminale.	<b>Dispense / Equivalence</b>  Se reporter au <b>tableau n°6</b> <ul style="list-style-type: none"><li>♦ Autre diplôme que le baccalauréat, notamment les diplômes étrangers. <b>(La décision de dispense du Baccalauréat doit être fournie obligatoirement).</b></li><li>♦ <b>En cas de dispense, veuillez présenter l'original et joindre une copie de la décision de validation d'études ou d'acquis.</b></li></ul>
--	---

## Rubriques



<b>4</b>	<b>ADRESSES</b>
----------	-----------------

Pays : Code du pays – se reporter à l'annexe **tableau n° 5**

<b>5</b>	<b>REGIME et STATUT</b>
----------	-------------------------

Régime	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Formation <b>initiale</b> : est en formation initiale tout étudiant n'ayant pas interrompu ses études plus de deux années depuis le baccalauréat.</li> <li>◆ Formation <b>continue (frais de formation financés)</b> : est en formation continue, tout étudiant relevant, en tant que salarié ou demandeur d'emploi préalablement indemnisé, du statut de la formation continue (personnes ayant déjà travaillé et bénéficiant d'un congé individuel de formation, d'une rémunération de l'Etat, d'une prise en charge dans le cadre du plan de formation de l'entreprise...).</li> <li>◆ Formation <b>permanente (frais de formation non financés)</b> : Tout étudiant qui reprend des études après deux années au moins d'interruption et <b>sans bénéficiant d'une prise en charge</b> dans le cadre d'un dispositif de formation continue.</li> <li>◆ Formation par <b>apprentissage</b> : il s'agit d'un cas particulier de la formation initiale ; l'étudiant a un statut « d'étudiant apprenti ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Vous vous inscrivez à l'université pour y obtenir un diplôme, auquel cas vous avez le statut d'<b>étudiant</b>.</li> <li>◆ Vous êtes <b>stagiaire de formation continue</b> si vos frais de formation sont financés.</li> <li>◆ Vous ne voulez qu'assister aux cours sans obtenir de diplôme, auquel cas vous avez le statut d'<b>auditeur libre</b>. <b>Attention</b> : en tant qu'auditeur libre, vous ne pouvez ni participer aux travaux dirigés et travaux pratiques, ni passer les examens. Par contre, vous aurez accès à la bibliothèque universitaire.</li> <li>◆ Vous vous inscrivez dans les formations à distance gérées par le S.F.C.U. (Service de Formation Continue Universitaire), vous êtes <b>étudiant à distance</b>.</li> </ul>

<b>6</b>	<b>PROFESSION et CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE</b>
----------	--

<p>◆ Vous êtes <b>SALARIE</b></p> <p><b>Intitulé exact de la profession</b> – code profession : reportez-vous à l'annexe <b>tableau n° 7</b></p> <p>► Vous pouvez éventuellement bénéficier d'un aménagement d'études. Pour cela, adressez-vous au Service Scolarité de votre U.F.R. ou Institut.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Catégorie socioprofessionnelle des deux parents</b></p> <p>Merci de veiller à remplir cette rubrique le plus précisément possible. Ces données sont utilisées à des fins statistiques, mais de manière totalement anonyme.</p> <p><b>ATTENTION</b> : il s'agit bien de la catégorie socioprofessionnelle de vos parents, ou à défaut la personne qui exerce seule l'autorité parentale, que vous devez indiquer ici, même si vous êtes désormais votre propre chef de famille ou que vous n'avez plus de contact rapproché avec vos parents.</p> <p>Pour le code : se reporter à l'annexe <b>tableau n°7</b>.</p>
---	---

<b>7</b>	<b>CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET CAMPUS (C.V.E.C.) pour l'année universitaire 2023-2024</b>
----------	--

Si vous relevez de la formation initiale, formation permanente ou formation par apprentissage : cette contribution est à payer sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr/>

Elle est obligatoire pour une inscription dans l'enseignement supérieur. Une fois la contribution payée vous devez reporter le numéro d'attestation de paiement auprès du CROUS de la C.V.E.C. Ce numéro est composé de 12 caractères.

En formation continue vous n'avez pas à payer la CVEC

**ATTENTION** : l'inscription en formation initiale/permanente/apprentissage ne sera pas prise en compte sans paiement de cette C.V.E.C.



14

## INSCRIPTION PRINCIPALE

Si vous vous inscrivez à titre principal : il s'agit de la préparation que vous suivez en priorité.

■ Intitulé du diplôme préparé.

Veillez préciser : ▶ Licence ▶ Master ▶ Doctorat ▶ Licence professionnelle ▶ B.U.T ▶ DAEU ▶ D.U de... ▶ Capacité en Droit

et pour Licence - Master et Doctorat : veuillez renseigner les rubriques : ▷ le domaine ▷ la mention et/ou la spécialité ou le parcours-type du diplôme.

<p>■ Diplôme préparé** :</p> <p><input type="checkbox"/> Licence</p> <p><input type="checkbox"/> Licence Professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> 1<sup>ère</sup> année</p> <p><input type="checkbox"/> 2<sup>ème</sup> année</p> <p><input type="checkbox"/> 3<sup>ème</sup> année</p> <p>Domaine : <input type="checkbox"/> Arts, Lettres, Langues x Droit, Economie, Gestion  <input type="checkbox"/> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> Sciences, Technologies, Santé</p> <p>Mention : DROIT</p> <p>Spécialité ou parcours-type : _____</p>	<p><input type="checkbox"/> Master</p> <p><input type="checkbox"/> BUT</p> <p><input type="checkbox"/> Doctorat</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p><input type="checkbox"/> 1<sup>ère</sup> année</p> <p><input type="checkbox"/> 2<sup>ème</sup> année</p> <p><input type="checkbox"/> 3<sup>ème</sup> année</p> <p>Domaine : <input type="checkbox"/> Arts, Lettres, Langues <input type="checkbox"/> Droit, Economie, Gestion  <input type="checkbox"/> Sciences Humaines et Sociales <input type="checkbox"/> Sciences, Technologies, Santé</p> <p>Mention : DROIT</p> <p>Spécialité ou parcours-type : DROIT DES AFFAIRES</p>
---	--

■ Si vous êtes BOURSIER : Vous devez noter votre numéro INE ou INES et joindre l'**ORIGINAL** de l'attribution conditionnelle de bourse.

**L'exonération des droits d'inscription ne sera accordée, au moment de l'inscription administrative, que sur présentation de ce document.** Si vous êtes en instance de recevoir cet avis, vous ne devez pas régler à titre provisionnel le montant des droits d'inscription. Dès réception de l'avis favorable, vous pourrez l'envoyer par mail à [reins@u-picardie.fr](mailto:reins@u-picardie.fr) ou [primo@u-picardie.fr](mailto:primo@u-picardie.fr)

## ANNEXES

**Tableau N° 1 : N° de départements de naissance et Départements et Territoires d'OUTRE-MER (D.O.M. et T.O.M.)**

001	AIN	028	EURE ET LOIR	056	MORBIHAN	084	VAUCLUSE
002	AINSE	029	FINISTERE	057	MOSELLE	085	VENDEE
003	ALLIER	030	GARD	058	NIEVRE	086	VIENNE
004	BASSES ALPES	031	HAUTE GARONNE	059	NORD	087	HAUTE VIENNE
005	HAUTES ALPES	032	GERS	060	OISE	088	VOSGES
006	ALPES MARITIMES	033	GIRONDE	061	ORNE	089	YONNE
007	ARDECHE	034	HERAULT	062	PAS DE CALAIS	090	TERRITOIRE DE BELFORT
008	ARDENNES	035	ILE ET VILAINE	063	PUY DE DOME	091	ESSONNE
009	ARIEGE	036	INDRE	064	PYRENEES ATLANTIQUES	092	HAUTS DE SEINE
010	AUBE	037	INDRE ET LOIRE	065	HAUTES PYRENEES	093	SEINE SAINT DENIS
011	AUDE	038	ISERE	066	PYRENEES ORIENTALES	094	VAL DE MARNE
012	AVEYRON	039	JURA	067	BAS RHIN	095	VAL D'OISE
013	BOUCHES DU RHONE	040	LANDES	068	HAUT RHIN		
014	CALVADOS	041	LOIR ET CHER	069	RHONE		
015	CANTAL	042	LOIRE	070	HAUTE SAONE	971	GUADELOUPE
016	CHARENTE	043	HAUTE LOIRE	071	SAONE ET LOIRE	972	MARTINIQUE
017	CHARENTE MARITIME	044	LOIRE ATLANTIQUE	072	SARTHE	973	GUYANE
018	CHER	045	LOIRET	073	SAVOIE	974	REUNION
019	CORREZE	046	LOT	074	HAUTE SAVOIE	975	SAINT PIERRE ET MIQUELON
02A	CORSE DU SUD	047	LOT ET GARONNE	075	PARIS	976	MAYOTTE
02B	HAUTE CORSE	048	LOZERE	076	SEINE MARITIME	977	SAINT-BARTHELEMY
021	COTE D'OR	049	MAINE ET LOIRE	077	SEINE ET MARNE	978	SAINT-MARTIN
022	COTES D'ARMOR	050	MANCHE	078	YVELINES		
023	CREUSE	051	MARNE	079	DEUX SEVRES		
024	DORDOGNE	052	HAUTE MARNE	080	SOMME	986	WALLIS ET FUTUNA
025	DOUBS	053	MAYENNE	081	TARN	987	POLYNESIE FRANCAISE
026	DROME	054	MEURTHE ET MOSELLE	082	TARN ET GARONNE	988	NOUVELLE-CALEDONIE
027	EURE	055	MEUSE	083	VAR		

**Tableau n°2 : Code établissement** (Merci de reporter la lettre dans le cadre réservé)

<b>A.</b> Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	<b>M.</b> ESPE (Ecole Supérieure de Professorat des Ecoles)
<b>B.</b> BTS (y compris Post-BTS)	<b>Q.</b> Etablissement étranger d'enseignement secondaire
<b>C.</b> IUT (y compris Post-DUT ou licence Professionnelle)	<b>R.</b> Etablissement étranger d'enseignement supérieur
<b>D.</b> Classe Prépa. CPGE (non double inscrit à l'Université)	<b>S.</b> Autre établis. ou cursus (en France) (hors secondaire, BTS, Ingénieur, CPGE, Université, IUT, ESPE, établissement préparant aux fonctions paramédicales : ex : Ecole d'infirmière) en France
<b>E.</b> Ecole et formation d'INGENIEURS (universitaire ou non)	<b>T.</b> Non scolarisé(e) l'année précédente et <b>jamais entré(e)</b> dans l'enseignement supérieur (prise d'étude différée)
<b>F.</b> IUFM (non intégrée)	<b>U.</b> Non scolarisé(e) l'année précédente <b>mais précédemment entré(e)</b> dans l'enseignement supérieur, universitaire ou non (reprise d'études)
<b>G.</b> Enseignement par correspondance CNED	
<b>H.</b> Université (hors IUT, ESPE, Ecole d'Ingénieur univ.)	
<b>J.</b> Ecole de management (Ecole de commerce, gestion)	
<b>K.</b> Enseignement – Grands Etablissements	
<b>L.</b> Etablis. (hors Université) préparant aux concours paramédicaux	

**Tableau n°3 : Type de diplôme** (Merci de reporter le code dans le cadre réservé)

001	Baccalauréat (Français)	040	Licence	081	DES pharmacie
002	DAEU	041	Licence professionnelle	082	DES médecine
003	ESEU	042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	083	Capacité médecine
004	Capacité en droit	050	Maîtrise	084	Attestation de formation spécialisée
010	BTS	051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	085	Attestation de formation spécialisée approfondie
011	DUT	052	MST	086	DIS médecine
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	053	MSG	087	Diplôme étude spécialisé complémentaire médecine
013	DEUG	054	MIAGE	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
014	DEUG IUP	055	Diplôme de fin de 2nd cycle des études médicales et pharmaceutiques	501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
015	DEUP	056	Diplôme de Sage Femme	502	Diplôme de formation générale de santé de grade licence
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	057	Magistère	510	DELF
017	DEUST	069	Autre diplôme de 2ème cycle que Magistère	511	DALF
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,..)	070	DEA	519	Autre diplôme supérieur (école de commerce, de management...)
030	Diplôme d'éducateur	071	DESS	900	Aucun diplôme supérieur
031	Diplôme d'infirmier	072	MASTER		
032	Diplôme d'orthophoniste	073	Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)		
033	Diplôme assistante sociale	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, ..)		
034	Autre diplôme paramédical et social	080	Docteur en médecine		

**Tableau n°4 : Type d'établissement** (Merci de reporter le code dans le cadre réservé)

<b>LY.</b> Lycée	<b>04.</b> Ecole d'Ingénieur	<b>13.</b> Ecole d'Architecture
<b>16.</b> Université et ESPE	<b>05.</b> Etablissement privé d'enseignement universitaire	<b>15.</b> Autre école ou cursus
<b>01.</b> B.T.S.	<b>06.</b> Etablissement par correspondance (ex : CNED) ou culturel	<b>17.</b> Enseignement par correspondance (ex : CNED)
<b>02.</b> Classe Prépa. CPGE	<b>10.</b> Etablissement étranger d'enseignement supérieur	<b>18.</b> Etablissement formation paramédicales ou sociales
<b>03.</b> Ecole de Commerce, gestion, Comptabilité (hors prépa.)	<b>11.</b> Ecole Normale Supérieure	

Tableau N° 5 - Codes des Pays et Nationalités

100	FRANCE	428	GUYANE	132	ROYAUME UNI
212	AFGHANISTAN	410	HAITI	123	RUSSIE
303	AFRIQUE DU SUD	411	HONDURAS	340	RWANDA
125	ALBANIE	112	HONGRIE	389	SAHARA OCCIDENTAL
352	ALGERIE	515	ILE MARSHALL	442	SAINT CHRISTOPHE ET NIEVES
109	ALLEMAGNE	390	ILE MAURICE	408	SAINT DOMINGUE
130	ANDORRE	503	ILE PITCAIRN	128	SAINT-MARIN
395	ANGOLA	223	INDE	439	SAINTE LUCIE
441	ANTIGUA ET BARBUDA	231	INDONESIE	306	SAINTE HELENE
201	ARABIE SAOUDITE	203	IRAK	440	SAINT VINCENT ET LES GRENADINES
415	ARGENTINE	204	IRAN	512	SALOMON (ILE)
252	ARMENIE	136	Irlande ou EIRE	506	SAMOA OCCIDENTALES
501	AUSTRALIE	102	ISLANDE	394	SAO TOME ET PRINCIPE
110	AUTRICHE	207	ISRAEL	341	SENEGAL
253	AZERBAIDJAN	127	ITALIE	121	SERBIE
436	BAHAMAS	426	JAMAIQUE	398	SEYCHELLES
249	BAHREIN	217	JAPON	342	SIERRA LEONE
246	BANGLADESH	222	JORDANIE	226	SINGAPOUR
434	BARBADE	256	KAZAKHSTAN	117	SLOVAQUIE
131	BELGIQUE	332	KENYA	145	SLOVENIE
429	BELIZE	257	KIRGHIZISTAN	318	SOMALIE
327	BENIN	513	KIRIBATI	343	SOUDAN
214	BHOUTAN	157	KOSOVO	235	SRI LANKA
148	BIELORUSSIE	240	KOWEIT	104	SUEDE
224	BIRMANIE	241	LAOS	140	SUISSE
418	BOLIVIE	348	LESOTHO	437	SURINAM
118	BOSNIE HERZEGOVINE	107	LETTONIE	391	SWAZILAND
347	BOTSWANA	205	LIBAN	206	SYRIE
416	BRESIL	302	LIBERIA	259	TADJIKISTAN
225	BRUNEI	316	LIBYE	236	TAIWAN
111	BULGARIE	113	LIECHTENSTEIN	309	TANZANIE
331	BURKINA	108	LITUANIE	344	TCHAD
321	BURUNDI	137	LUXEMBOURG	431	Territoire des Pays-Bas : Antilles néerlandaises
234	CAMBODGE	156	MACEDOINE (ex-république de Yougoslavie)	505	Territoire des USA (OCEANIE)
322	CAMEROUN	333	MADAGASCAR	432	Territoire des USA : PORTO RICO...
401	CANADA	227	MALAISIE	427	Territoire du Royaume-Uni : MALOUINES
396	CAP-VERT	334	MALAWI	425	Territoire du Royaume-Uni aux Antilles
323	CENTRAFRIQUE (REPUBLIQUE)	229	MALDIVES	232	Territoire portugais d'Outre-Mer MACAO
417	CHILI	335	MALI	219	THAILANDE
216	CHINE	144	MALTE	262	TIMOR ORIENTAL
254	CHYPRE	350	MAROC	345	TOGO
419	COLOMBIE	336	MAURITANIE	509	TONGA
397	COMORES	405	MEXIQUE	433	TRINITE et TOBAGO
324	CONGO	516	MICRONESIE (Etats fédérés de la)	351	TUNISIE
312	CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU)	151	MOLDAVIE	260	TURKMENISTAN
238	COREE DU NORD	138	MONACO	208	TURQUIE
239	COREE DU SUD	242	MONGOLIE	511	TUVALU
406	COSTA RICA	120	MONTENEGRO	155	UKRAINE
326	COTE D'IVOIRE	393	MOZAMBIQUE	423	URUGUAY
119	CROATIE	311	NAMIBIE	514	VANUATU
407	CUBA	507	NAURU	129	VATICAN
101	DANEMARK	215	NEPAL	424	VENEZUELA
399	DJIBOUTI	412	NICARAGUA	243	VIETNAM
438	DOMINIQUE (Iles de la)	337	NIGER	251	YEMEN
301	EGYPTE	338	NIGERIA	346	ZAMBIE
414	EL SAVADOR	103	NORVEGE	310	ZIMBABWE
247	EMIRATS ARABES UNIS	502	NOUVELLE-ZELANDE		
420	EQUATEUR	250	OMAN		
317	ERYTHREE	339	OUGANDA	990	AUTRES PAYS
134	ESPAGNE	258	Ouzbékistan	999	ETRANGER SANS AUTRE INDICATION
106	ESTONIE	213	PAKISTAN	995	SANS PAYS / NATIONALITE
404	ETATS-UNIS	413	PANAMA		
315	ETHIOPIE	510	PAPOUASIE-Nouvelle GUINEE		
508	FIDJI	421	PARAGUAY		
105	FINLANDE	517	PALAO (République des îles)		
328	GABON	261	PALESTINE		
304	GAMBIE	135	PAYS-BAS		
255	GEORGIE	422	PEROU		
329	GHANA	220	PHILIPPINES		
133	GIBRALTAR	122	POLOGNE		
126	GRECE	139	PORTUGAL		
435	GRENADE	313	Provinces espagnoles : CANARIES		
430	GROENLAND	319	Provinces portugaises : Acores MADERES		
409	GUATEMALA	248	QATAR		
330	GUINEE	116	REPUBLIQUE TCHEQUE		
392	GUINEE BISSAU	408	REPUBLIQUE DOMINICAINE		
314	GUINEE EQUATORIALE	114	ROUMANIE		

## BACCALAUREAT GENERAL A PARTIR DE 2021

NBGE Série Générale

SPECIALITÉS			
CODE	INTITULÉ	CODE	INTITULÉ
451600	ANALYSE ET METHODES EN DESIGN	030908	LITTERATURE EN ITALIEN
175200	ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	031108	LITTERATURE EN PORTUGAIS
278600	ARTS DU CIRQUE	031408	LITTERATURE EN RUSSE
090100	ARTS PLASTIQUES	024200	LITTERATURE ET LCA GREC
035108	BASQUE LV8	024100	LITTERATURE ET LCA LATIN
302100	BIOCHIMIE-BIOLOGIE	030118	LLC ALLEMAND PAR CORR.
313600	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE	030228	LLC ANGLAIS HORS ETAB.
307700	BIOLOGIE et PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES	030218	LLC ANGLAIS PAR CORR.
304500	BIOLOGIE-ECOLOGIE	030618	LLC ESPAGNOL PAR CORR.
313700	BIOTECHNOLOGIE	030918	LLC ITALIEN PAR CORR.
035208	BRETON LV8	434500	MANAGEMENT
035308	CATALAN LV8	061300	MATHEMATIQUES
309800	CHIMIE, BIOLOGIE & PHYSIOPATHO. HUMAINES	347200	MERCATIQUE (MARKETING)
285200	CINEMA-AUDIOVISUEL	083200	MUSIQUE
451700	CONCEPT.CREAT. EN DESIGN ET MET. D'ART	074700	NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
035408	CORSE LV8	074800	OUTILS ET LANGAGES NUMERIQUES
037308	CREOLE LV8	062300	PHYSIQUE-CHIMIE
085200	CULTURE ET SCIENCES CHOREGRAPHIQUES	480700	PHYSIQUE-CHIMIE ET MATHEMATIQUES
085300	CULTURE ET SCIENCES MUSICALES	480500	PHYSIQUE-CHIMIE POUR LA SANTE
451900	CULTURE ET SCIENCES THEATRALES	085400	PRATIQUE CHOREGRAPHIQUE
082500	DANSE	085500	PRATIQUE MUSICALE
451500	DESIGN ET METIERS D'ART	452000	PRATIQUE THEATRALE
366800	DROIT ET ECONOMIE	416600	RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
366900	ECONOMIE, DROIT ET ENVIR. SPECT. VIVANT		
406100	ECONOMIE-GESTION HOTELIERE	406900	SC. & TECHNO. CULINAIRES & SERVICES-ESAE
181700	ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	406800	SC. & TECHNOLOGIES CULINAIRES & SERVICES
406600	ENSEIGN.SCIENTIF. ALIMENT.-ENVIRONNEMENT	307600	SCIENC. et TECH. SANITAIRES et SOCIALES
435500	GESTION ET FINANCE	436700	SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE
696100	GESTION RESS ET ALIM	062900	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
043900	HIST.-GEO. GEOPOLITIQUE & SC.POLITIQUES	067300	SCIENCES DE L'INGENIEUR
275700	HISTOIRE DES ARTS	480600	SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SC. PHYSIQUES
010500	HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	050700	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
490100	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	069700	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABO.
074900	INNOVATION TECHNOLOGIQUE	373200	SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION
073600	INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT.	242000	SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUE
030008	LANGUES LITT. et CULT. ETRANG. et REGION	036308	TAHITIEN LV8
030108	LITTERATURE EN ALLEMAND	070800	TECHNOLOGIE
030208	LITTERATURE EN ANGLAIS	696200	TERRITOIRES ET SOCIETES
030308	LITTERATURE EN ARABE	696300	TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE
030608	LITTERATURE EN ESPAGNOL	278500	THEATRE
OPTIONS			
CODE	INTITULÉ	CODE	INTITULÉ
309700	AGRONOMIE-ECONOMIE-TERRITOIRES	275700	HISTOIRE DES ARTS
030103	ALLEMAND LV3	030903	ITALIEN LV3
030203	ANGLAIS LV3	031003	JAPONAIS LV3
030303	ARABE LV3	020400	LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE GREC
090100	ARTS PLASTIQUES	020300	LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE LATIN
278000	ATELIER ARTISTIQUE	005300	LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
035103	BASQUE LV3	480300	MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES
030403	CHINOIS LV3	480400	MATHEMATIQUES EXPERTES
285200	CINEMA-AUDIOVISUEL	083200	MUSIQUE
082500	DANSE	031203	NEERLANDAIS LV3
365700	DROIT GRANDS ENJEUX MONDE CONTEMPORAIN	031103	PORTUGAIS LV3
100100	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	653000	PRATIQUES PROF.
104100	EDUC. PHYSIQUE ET SPORTIVE DE COMPLEMENT	003000	PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES
691400	E.P.S	693800	PRATIQUES SOC. ET CULTUR.
030603	ESPAGNOL LV3	036203	PROVENCAL LV3
600200	HIPPOLOGIE-EQUITATION	031403	RUSSE LV3
102500	HIPPOLOGIE ET EQUITATION	278500	THEATRE

## BACCALAUREATS TECHNOLOGIQUES A PARTIR DE 2021

<b>STL</b>	Sciences et technologies de laboratoire
<b>STMG</b>	Sciences et technologies du management et de la gestion
<b>TI2D</b>	Sciences et technologies de l'Industrie et du développement durable
<b>TD2A</b>	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
<b>ST2S</b>	Sciences et technologies de la santé et du social
<b>STAV</b>	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
<b>STHR</b>	Sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
<b>2TMD</b>	Sciences et technologies théâtre musique et danse

## BACCALAUREATS GENERAUX AVANT 2021

Avant la session 1995		Après la session 1995	
<b>A</b>	Philosophie, Lettres	<b>L</b>	LITTERATURE
<b>A1</b>	Lettres et Sciences		
<b>A2</b>	Lettres et Langues		
<b>A3</b>	Lettres et Arts		
<b>A4</b>	Langues - Mathématiques		
<b>A5</b>	Langues		
<b>B</b>	Economique et Social	<b>ES</b>	Economique et sociale
<b>C</b>	Mathématiques et Sciences Physiques	<b>S</b>	SCIENTIFIQUE
<b>D</b>	Mathématiques et Sciences de la Nature		
<b>DP</b>	Sciences agronomiques et techniques		
<b>E</b>	Mathématiques et techniques		
		<b>0002</b>	BAC EUROPEEN

## BACCALAUREATS TECHNOLOGIQUES AVANT 2021

Avant la session 1995		Après la session 1995	
<b>F1</b>	Construction mécanique	<b>SMS</b>	Sciences Médico-Sociales
<b>F2</b>	Electronique		
<b>F3</b>	Electrotechnique		
<b>F4</b>	Génie Civil		
<b>F5</b>	Physique		
<b>F6</b>	Chimie		
<b>F7</b>	Biologie option biochimie		
<b>F7P</b>	Biologie option biologie		
<b>F8</b>	Sciences Médico-sociales		
<b>F9</b>	Equipement technique Bâtiment		
<b>F10</b>	Microtechnique (avant 1984)		
<b>F10A</b>	Microtechnique option appareillage		
<b>F10B</b>	Microtechnique option optique		
<b>G1</b>	Techniques Administratives		
<b>G2</b>	Techniques Quantitatives de Gestion		
<b>G3</b>	Techniques Commerciales		
<b>H</b>	Techniques Informatiques		
			<b>STI</b> Sciences et Techniques Industrielles
			<b>STL</b> Sciences et Techno de laboratoire
			<b>STT</b> Sciences et Technologies Tertiaires
			<b>STG</b> Sciences et Technologies de la Gestion
			<b>STPA</b> Sciences et Tech. Prod Agro Alimentaire
			<b>STAE</b> Sciences et techno agronomie environnement
			<b>ST2S</b> Sciences et technologies de la santé et du social
			<b>STAV</b> Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
			<b>TD2A</b> Sciences et technologies du design et des arts appliqués
			<b>TI2D</b> Sciences et technologies de l'Industrie et du développement durable
			<b>STMG</b> Sciences et technologies du management et de la gestion
			<b>Avant et après 1995</b>
		<b>HOT</b>	Hôtellerie
		<b>F11</b>	Musique et TDM (Musique)
		<b>F11P</b>	Danse et TDM (Danse)
		<b>F12</b>	Arts appliqués

## BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

<b>0021</b>	Bacs professionnels industriels et production
<b>0022</b>	Bacs professionnels tertiaire
<b>0023</b>	Bacs professionnels Agricoles

## AUTRES

<b>0001</b>	Bac. International
<b>0037</b>	Autres cas de non-bacheliers
<b>0000</b>	Sans bac.
<b>0040</b>	Dispositif Bac -3/+3

## EQUIVALENCES

<b>0030</b>	Capacité en droit
<b>0031</b>	Titre étranger admis en équivalence
<b>0032</b>	Titre français admis en dispense
<b>0033</b>	ESEU « A »
<b>0034</b>	ESEU « B »
<b>0035</b>	Promotion sociale
<b>0036</b>	Validation Etudes de l'Expériences professionnelles, d'acquis personnels
<b>DAEA</b>	DAEU « A » Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires – option A
<b>DAEB</b>	DAEU « B » Diplôme d'Accès aux Etudes universitaires – option B

Tableau N° 7

### Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

(Indiquer clairement le code de votre profession et cocher la case correspondante à votre situation sur le dossier d'inscription)

Code (*)	Libellé
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>	
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
<b>ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES</b>	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
<b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b>	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
<b>EMPLOYÉS</b>	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
<b>OUVRIERS</b>	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
<b>RETRAITÉS</b>	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
<b>AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b>	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)